



CLIO. Histoire, femmes et sociétés

4 (1996)

Le temps des jeunes filles

Agnès THIERCÉ

« De l'école au ménage » : le temps de l'adolescence féminine dans les milieux populaires (IIIe République)

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Agnès THIERCÉ, « « De l'école au ménage » : le temps de l'adolescence féminine dans les milieux populaires (IIIe République) », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés* [En ligne], 4 | 1996, mis en ligne le 01 janvier 2005, consulté le 10 février 2012. URL : <http://clio.revues.org/433> ; DOI : 10.4000/clio.433

Éditeur : Presses universitaires du Mirail

<http://clio.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://clio.revues.org/433>

Document généré automatiquement le 10 février 2012. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

Tous droits réservés

Agnès THIERCÉ

« De l'école au ménage » : le temps de l'adolescence féminine dans les milieux populaires (IIIe République)

1 C'est au XIXe siècle que la notion d'adolescence prend progressivement son sens actuel d'âge intermédiaire entre l'enfance et la jeunesse. Les filles des classes populaires sont les dernières prises en compte dans la construction de cet âge, dont il convient de retracer les grandes lignes.

L'émergence de l'adolescence ouvrière

2 Les grands dictionnaires publiés dans les années 1860 se référant aux discours scientifiques, délimitent en grande partie l'adolescence selon des critères physiologiques : des premiers signes de la puberté jusqu'à la fin de la croissance, soit de 12-15 ans à 20-25 ans¹. La période définie ici est large et lie étroitement l'adolescence et la jeunesse : « Dans le langage scientifique adolescence et jeunesse sont synonymes et expriment l'âge compris entre l'enfance et l'état adulte. Mais dans le langage ordinaire, il y a une nuance, et adolescence désigne de préférence la première partie de la jeunesse » écrit le Littré, ajoutant comme le Larousse qu'adolescence « ne se dit guère qu'en parlant des garçons ». L'imprécision terminologique, qui décroît avec le siècle et la multiplication des travaux sur l'adolescence, rend compte de cette confusion des notions : il est question de « première jeunesse »², de « passage » ou de « période » dans la jeunesse, par exemple de 12 à 16 ans³, ou encore d'« adolescence » mais le sujet dont il est question est surtout un « jeune homme »⁴. Bien qu'attestés par les dictionnaires, les termes « adolescent » et plus encore « adolescente » ne s'imposent que tardivement⁵.

3 À travers les discours produits par les pédagogues jusqu'aux années 1890, l'adolescence est aussi une notion qui se réfère étroitement à l'enseignement secondaire. Elle ne concerne dès lors que les fils de la bourgeoisie. Les débuts au collège, en général vers 12 ans, et la fin des études secondaires, vers 18-20 ans, en dessinent alors les contours. Dans le domaine extra-scolaire la première communion et l'« entrée dans le monde » corroborent ces limites. Ces années sont plus volontiers qualifiées d'« adolescence » dans les ouvrages pédagogiques que chez les moralistes ou les scientifiques ; les expressions caractérolologiques y foisonnent : âge ingrat, âge des passions, âge dangereux et surtout âge critique. Il est vrai que *L'Émile* de Jean-Jacques Rousseau influence encore fortement les représentations de l'adolescence par les éducateurs. Elle y est décrite comme une crise majeure de l'existence, une véritable révolution au cours de laquelle la personnalité se détermine définitivement ; elle est l'âge de l'éveil de la sexualité, de l'instabilité physique et morale et de l'inadaptation sociale.

4 Jusqu'aux années 1880-1890, les garçons des classes populaires et les filles dans leur ensemble, entre 12 et 18-20 ans, ne font pas, ou peu, l'objet d'un encadrement collectif spécifique, et sont donc exclus d'une adolescence pensée dans le cadre de l'instruction secondaire. Les ouvriers de tous âges et des deux sexes sont mêlés dans l'usine ou l'atelier, les plus jeunes bénéficiant simplement d'horaires allégés⁶. Quant aux filles de la bourgeoisie, très tôt elles appartiennent à la sphère privée, celle des femmes : « On ne peut guère se le dissimuler, à partir de 15 ans, la jeune fille commence à appartenir à la vie intérieure de la famille, aux soins du ménage, en même temps qu'aux relations du monde » affirme ainsi Octave Gréard⁷. Même pendant le temps des études, la majorité des filles sont externes et demeurent au foyer. Très jeunes également, on leur attribue les qualités jugées propres à leur sexe, telles la douceur, l'abnégation, et les vertus maternelles⁸. Marie-Françoise Lévy a montré comment, dès la première communion, de nouvelles relations s'instaurent entre mère et fille, cette dernière tendant alors « à devenir l'«égale» de sa mère. Elles peuvent dès lors [...] se considérer comme des «amies». C'est-à-dire qu'elles sont devenues un soutien réciproque »⁹.

- 5 Aussi la fin de l'enfance n'ouvre-t-elle pas chez les filles comme chez les garçons sur une période critique, ce qui explique que l'adolescence féminine n'ait pas suscité une littérature très abondante¹⁰.
- 6 À partir des années 1880-1890, avec la création de l'enseignement secondaire féminin et la politique d'encadrement des adolescents des classes populaires au sortir de la scolarité primaire obligatoire, l'adolescence s'élargit à l'ensemble d'une classe d'âge. Cette instruction, dite « post-scolaire », distincte de l'enseignement secondaire mais parallèle, vise à poursuivre en dehors des heures de travail l'éducation des classes laborieuses des villes et des campagnes, au cours de la période allant pour les garçons de « l'école à l'armée » et pour les filles de « l'école au ménage ». Cet encadrement du temps libre prend surtout la forme de « cours d'adolescents », de cycles de conférences ou encore d'associations d'anciens élèves des écoles primaires.
- 7 L'élargissement de l'adolescence au sexe féminin et aux classes populaires est entièrement lié aux politiques scolaires de la Troisième République. L'enseignement secondaire, officiellement créé par la loi Camille Sée du 21 décembre 1880, donne une existence collective à l'adolescence féminine. Mais l'événement majeur est l'instruction primaire obligatoire établie par la loi du 28 mars 1882. Elle établit un nouveau rite celui de la sortie de l'école et une nouvelle frontière commune à tous 13 ans qui coïncide avec l'entrée dans l'adolescence, dont la limite inférieure est ainsi nettement définie. À la même époque, l'âge de sortie de l'adolescence des garçons se fixe également à 18-20 ans, en devenant identique pour tous, à travers le service militaire, généralisé par les lois de 1889 et 1905. Faute de conscription pour les filles, la limite supérieure de l'adolescence féminine est déterminée par le mariage et reste donc plus vague et fluctuante. La législation du travail distingue elle aussi les 13-18 ans avec la loi du 2 novembre 1892. Cette loi, respectant l'obligation scolaire, rappelle que l'âge minimum pour entrer à l'usine est de treize ans, douze avec le certificat d'étude, et elle stipule que le travail de nuit est interdit et la journée limitée à onze heures pour les moins de 18 ans¹¹.
- 8 Ainsi la scolarisation de l'enfance contribue-t-elle à mettre en lumière l'adolescence et, en ce début des années 1890, au terme d'une décennie d'école primaire obligatoire, les bilans invitent à prolonger l'œuvre entreprise en faveur de l'enfance en direction des adolescents. Le 5 août 1894, Ferdinand Buisson, directeur de l'enseignement primaire, déclare ainsi : « L'école n'est pas tout. Entre cette école et la vie, il y a une période singulièrement dangereuse à franchir ; il y a l'adolescence. C'est maintenant là le passage critique. Actuellement l'école, fut-elle excellente, a un défaut capital : elle n'a pas de lendemain. Il faut lui en donner un »¹². Quelques mois plus tard, dans la circulaire du 10 juillet 1895, Raymond Poincaré, ministre de l'Instruction publique, va dans le même sens : « Nous avons trop fait en faveur de l'enfant pour ne pas y ajouter le strict nécessaire en faveur de l'adolescent ». La sollicitude et l'intérêt publics s'élargissent de l'enfance à l'adolescence, et pour cette dernière, de la bourgeoisie aux classes populaires, du sexe masculin au sexe féminin. Néanmoins, l'adolescence populaire est dans un premier temps pensée au masculin : « De l'école au régiment : voilà le point faible de notre système » précisait encore Ferdinand Buisson¹³, comme l'inspecteur général Édouard Petit, auteur en 1894 de *L'Action nécessaire. De l'école au régiment*. Ce dernier fut l'un des promoteurs de la politique post-scolaire et le rédacteur, à partir de 1894, de rapports annuels sur l'éducation populaire sous-titrés « Cours d'adolescents et d'adultes. Les œuvres complémentaires de l'école ».
- 9 La découverte de l'adolescence populaire fut d'abord celle du vide entre deux encadrements, que ne comblaient ni l'enseignement secondaire, réservé à la bourgeoisie, ni l'apprentissage alors en décadence¹⁴. Aussi crainait-on que les périls de l'« abandon social » et les dangers propres à cet âge s'alimentent et s'exacerbent les uns les autres, avec pour conséquence possible la criminalité adolescente. Âge critique et décisif dans l'orientation de la personnalité et pourtant dangereusement délaissé, l'adolescence devient un enjeu social et politique. La protection de l'adolescence populaire est alors l'objet d'une lutte entre républicains et catholiques. Les premiers entendent conserver les fruits de la politique scolaire en faveur de l'enfance, les seconds veulent concurrencer l'action publique, reconquérir les âmes à la sortie de l'école primaire laïque. La lutte scolaire s'étend au domaine post-scolaire, autrement nommé le « lendemain de l'école » ou encore la « seconde éducation ».

10 L'initiative est d'abord républicaine puisque l'élan est donné par la Ligue de l'Enseignement au Congrès de Nantes en 1894. Léon Bourgeois, ancien ministre de l'Instruction, y définit les objectifs d'une éducation prolongée pour l'adolescent et le jeune homme :

Il importe qu'il ne perde rien de ce qu'il a appris à l'école, qu'il accroisse ce premier trésor ; qu'il ait à sa disposition, suivant la profession qu'il aura en vue, des connaissances plus précises et plus étendues ; il faut enfin qu'il soit préparé non pas seulement à son métier mais à la vie, et qu'il ait, vienne l'âge d'homme, acquis non seulement les connaissances, mais encore et surtout les forces qui lui seront nécessaires pour remplir le triple devoir et porter la triple dignité du chef de famille, du soldat et du citoyen.

11 Les ministres successifs de l'Instruction publique soutiennent largement ce mouvement d'éducation populaire en direction de l'adolescent, en présidant les congrès de la ligue et en encourageant les préfets, les municipalités, les commissions scolaires à développer les œuvres post-scolaires¹⁵. Instituteurs et institutrices s'investissent fortement dans cette action. Les initiatives privées, et laïques, celles des sociétés d'éducation, sont également sollicitées, l'État affirmant ne pouvoir assurer seul cette nouvelle charge éducative¹⁶.

12 L'enseignement post-scolaire catholique se développe en réaction à l'action républicaine. Dès le début du XIXe siècle, l'Église avait créé des patronages de jeunes ouvriers et ouvrières dont le but était moralisateur et religieux, mais le mouvement qui naît dans les années 1890 n'est pas comparable ; il cherche à englober toute une classe d'âge, participant par là même à sa définition et à sa formation.

Du côté des filles : de l'école au mariage

13 Sans en être exclues, les filles ne sont pas les enjeux prioritaires des premières mesures en faveur du « lendemain de l'école ». Ce n'est qu'à partir de 1896, soit deux ans après le début du mouvement, que leur prise en charge post-scolaire est l'objet d'articles puis d'une attention particulière lors des congrès de la Ligue de l'Enseignement et des organisations catholiques. Ce développement plus tardif et plus lent s'explique en premier lieu par la place des femmes dans la société du XIXe siècle. Même dans les milieux populaires où beaucoup d'entre elles sont salariées, elles appartiennent d'abord au foyer ; il n'y a en elles ni électeurs ni soldats à former. Par ailleurs, les cours d'adolescentes se déroulent après le travail et Édouard Petit explique que « les familles se montrent assez réfractaires, et dans les villes et dans les campagnes, à des sorties qui ont lieu le soir. Et puis la fatigue est lourde pour de jeunes paysannes, de jeunes apprenties qui, si souvent, sont levées dès l'aube et qui ne peuvent prolonger la veillée »¹⁷. Les objectifs même de l'encadrement post-scolaire concernent dans un premier temps les garçons plus que les filles. « On s'est préoccupé plus peut-être d'élever que d'instruire. On a été ému par le danger social que révélait l'accroissement de la criminalité chez les jeunes gens au cours de ce siècle et l'on s'est efforcé de couvrir d'une tutelle efficace les apprentis de l'atelier et de la ferme sitôt livrés à eux-mêmes » écrit encore Édouard Petit¹⁸. La criminalité juvénile est majoritairement masculine, comme l'est l'alcoolisme¹⁹. La notion de crise et partant la dangerosité est moins attachée à l'adolescente. En outre, elle est davantage protégée, socialement et moralement, car elle reste plus facilement sous la tutelle familiale. Pierre Griffaton, fondateur de la commission des patronages catholiques, explique ainsi l'action plus tardive de l'Église sur l'adolescente : « le danger croyait-on était moins immédiat, la jeune fille demeurant sous l'influence plus directe de la famille, et ses dispositions naturellement religieuses la préservant davantage »²⁰.

14 L'adolescente étant moins dangereuse, sa prise en charge institutionnelle n'apparaît pas prioritaire. Elle s'impose cependant à mesure que l'encadrement du « lendemain de l'école » s'enrichit, se spécialise et se diversifie. L'enseignement post-scolaire propose non seulement une formation morale, civique, sociale, mais encore professionnelle et ménagère. Elle est dispensée d'abord dans les cours d'adolescents et d'adultes ainsi que dans les conférences populaires, puis au sein des mutualités, des patronages laïques et des associations d'anciens élèves de l'enseignement primaire.

15 Dans son rapport pour 1895-1896, Édouard Petit constate que le succès des cours de jeunes filles, certes plus modeste que pour les garçons, est réel et en progression : il y avait, en

1894-1895, 966 cours de filles, 7 322 de garçons ; les chiffres passent respectivement à 1 808 et 14 000 pour 1895-1896, puis à 4 429 et 20 099 pour 1896-1897. En 1899-1900, les chiffres laissent lire les efforts croissants en matière de post-scolaire féminin : 11 610 cours de filles, 26 681 de garçons. À la veille de la Première Guerre mondiale, la seconde éducation masculine garde la supériorité numérique 32 159 cours pour adolescents, 22 334 pour adolescentes. Mais, on le voit, la progression est nettement favorable aux filles : il y avait 1 cours pour filles contre 7 de garçons en 1894, le rapport est, vingt ans plus tard, de 1 à 1,5.

16 L'Église réagit en tentant d'opposer une résistance à l'action républicaine et même de la devancer. Pierre Griffaton retraçant la naissance du bulletin *Le Patronage des jeunes filles*, en 1898, rappelle la lutte qui s'engagea alors : « La Ligue de l'Enseignement venait de franchir une nouvelle étape. Après avoir cherché par son mouvement post-scolaire à envelopper d'un vaste lacet tous les jeunes gens de l'école laïque, elle tentait le même effort pour les jeunes filles [...] ; il fallait à tout prix arriver les premiers à créer des œuvres de jeunes filles, avant que celles-ci ne fussent englobées dans les groupements laïques qui allaient s'établir »²¹. En 1906, le même périodique témoigne encore de l'âpre concurrence que se livrent l'Église et l'État pour cette conquête et son enjeu :

Chrétiens et antichrétiens luttent avec une rivalité, jusqu'ici sans exemple, pour attirer l'adolescente dans des associations post-scolaires et lui imprimer, de l'école au mariage, l'empreinte qui fixera l'orientation du reste de son existence. C'est l'œuvre d'éducation définitive que doit accomplir le patronage ; œuvre mauvaise si la jeune fille est aux mains de nos adversaires, œuvre de salut si elle est aux mains des catholiques²².

17 Et d'en appeler à la générosité financière des catholiques pour s'opposer à la Ligue, soutenue en partie par l'argent public. Les rapports annuels d'Édouard Petit témoignent d'une concurrence croissante au cours des années, face à laquelle il appelle à la mobilisation des forces laïques. Malheureusement les chiffres du post-scolaire catholique font défaut ; mais, bien qu'adversaires, catholiques et laïcs usent des mêmes formules : « De l'école au régiment », « de l'école au ménage ».

18 Cette dernière expression caractérise un temps précis de la vie des filles et fixe la notion d'adolescence féminine. Elle apparaît avec la politique post-scolaire, elle se confond avec elle. Aussi sa définition est-elle exclusivement sociale. L'historien ne trouvera guère de considérations sur les caractères physiologiques ou moraux de cet âge²³, moins encore de portraits d'individus. La notion d'adolescence féminine dans les classes populaires émerge mais la figure de l'adolescente reste floue.

19 Par ailleurs, le premier terme de l'expression « de l'école au ménage » dit bien l'origine de l'encadrement post-scolaire, l'enseignement primaire, que les diverses organisations prolongent : Associations d'anciennes élèves (nommées « petites A féminines »), mutualités de l'enfance prolongées en mutualités de l'adolescence, Petites A transformées en écoles ménagères... Instituteurs et institutrices jouent le rôle principal dans cette seconde éducation en suivant leurs élèves par-delà l'école.

20 « De l'école au ménage » dit plus encore l'ambition de l'enseignement post-scolaire féminin. Les adolescentes sont les épouses et les mères de demain : « Que deviendra la famille, si la jeune fille, jetée aux durs travaux, exposée à toutes les misères et à toutes les tentations, ne voit pas se former autour d'elle ces institutions protectrices qui préparent la femme à son rôle de ménagère et de mère de famille ? » écrit Édouard Petit²⁴. Édouard Marillier, de la Ligue de l'Enseignement, consacrant une série d'articles à l'enseignement post-scolaire féminin, traite lui aussi de la femme future, plus que de l'adolescente : « Étant donné la haute valeur de la femme et sa faiblesse, que ne doit-on pas faire pour elle ? Selon que les jeunes filles seront fortes ou débiles, utiles ou inutiles, morales ou légères, la génération future vaudra quelque chose ou sera mauvaise. Cette lourde conséquence ne doit-elle pas obliger à une sérieuse éducation post-scolaire de la jeune fille ? »²⁵. N'en est-il pas de même de l'adolescente bourgeoise et de l'enseignement secondaire ? La réduction du fossé intellectuel entre l'homme et la femme fut largement évoquée lors des débats sur la loi Camille Sée aux dépens des sujets mêmes de l'éducation : les adolescentes. De l'enseignante Augusta Moll-Weiss à l'avocat Louis Frank,

des jeunes bourgeoises aux adolescentes ouvrières, le dessein reste le même : la formation des mères de demain²⁶.

21 Dès lors, l'enseignement ménager constitue l'essentiel du programme post-scolaire féminin. Il comprend comme matières la couture, l'économie domestique, l'hygiène, la comptabilité, la « science de l'alimentation », la « pédagogie maternelle »... L'éducation morale s'inscrit également dans la formation de l'épouse et de la mère que chaque adolescente est appelée à devenir. La femme reste pour tous, en cette fin du XIXe siècle, largement dépositaire de la moralité et, pour certains, de la foi. En 1900, la Ligue de l'Enseignement lance une campagne pour la multiplication des cours d'enseignement ménager pour adolescentes et la met en parallèle avec la campagne anti-alcoolique : les deux sont liées car l'homme reste plus volontiers au foyer lorsque celui-ci est bien tenu²⁷... De son côté, l'Église entend préserver la foi de celles qui seront plus tard les gardiennes de la religion au sein du foyer. Aussi les réunions catholiques de jeunes filles doivent-elles avoir pour base la piété. Et cela d'autant plus que l'adolescente ouvrière est jetée « vers treize ans, dans des milieux dangereux pour sa foi et sa vertu, sans être suffisamment armée pour soutenir ce difficile combat »²⁸. Il s'agit de la protéger des influences, toujours jugées délétères à son âge, de l'atelier et de l'usine, afin de préserver la moralité future des familles. Mais cette préoccupation n'est pas l'apanage des catholiques. Dans le camp républicain, les promoteurs du post-scolaire féminin insistent également sur la nécessaire sauvegarde morale de l'adolescente comme sur la formation des épouses et mères de demain. D'ailleurs, les ambitions du mouvement du « lendemain de l'école » ne cessent de s'élargir.

22 En 1901, lors de son XXIe congrès, spécialement consacré à l'instruction prolongée des filles, la Ligue de l'Enseignement émettait le vœu que soit poursuivie l'éducation morale, physique et sociale de l'adolescente. À partir de 1904, la Ligue milite en faveur d'un enseignement professionnel obligatoire pour les jeunes gens des deux sexes âgés de moins de 18 ans. Déjà en 1896, la directrice de l'École Normale d'institutrices présentait les objectifs multiples du patronage pour ouvrières et apprenties fondé au Puy l'année précédente. Tout d'abord, ce patronage propose d'initier les filles à la « science du ménage indispensable dans les familles d'ouvriers [...] pour maintenir l'équilibre du modeste budget de la famille ». Ensuite il entend diriger les jeunes filles « à ce moment de la vie féminine qui précède l'établissement »²⁹ où elles sont « sans réconfort, sans grand soutien, sans moyen de consolider et de féconder les notions acquises à l'école primaire et relatives à la conduite de la vie », et où elles sont soumises à l'influence néfaste de l'atelier ; enfin le dernier objet du patronage apparaît dans l'interrogation que la directrice soulève : « pouvons-nous assurer que l'atmosphère familiale sera toujours ce qu'elle doit être ? ». Et de conclure : « Nous tous qui constituons la société laïque, nous n'avons pas le droit de nous décharger sur d'autres que nous de ce devoir de protection à l'égard des jeunes filles chez qui, par nos écoles, nous avons éveillé des aspirations nouvelles, des besoins nouveaux aussi »³⁰.

23 Ainsi de plus en plus, la prise en charge de l'adolescence est-elle présentée comme un devoir public au même titre que celle de l'enfance. Elle doit donc être généralisée. Aussi Édouard Petit regrette-t-il en 1910 que « les œuvres complémentaires n'ont encore de prise que sur une minorité : le cinquième de l'adolescence ouvrière et rurale, un million de jeunes gens sur cinq millions »³¹. Depuis 1907, une nouvelle revendication est apparue dans le camp républicain : celle de l'obligation de l'enseignement post-scolaire. La Ligue de l'Instruction Post-Scolaire Obligatoire (LIPSO) naît cette même année. Divers congrès appuient ce vœu en 1910 : la Fédération internationale des amicales d'instituteurs, la Ligue de l'Enseignement, le troisième congrès international de l'éducation populaire à Bruxelles. Durant celui-ci, il est affirmé que l'obligation post-scolaire « devra consacrer le droit pédagogique de l'adolescent ». Le 6 mars 1911, Ferdinand Buisson dépose à la Chambre une proposition de loi dans ce sens.

24 Les appels à un encadrement général, obligatoire et laïque témoignent d'une volonté d'unifier l'adolescence, indépendamment des milieux sociaux et des sexes, dans un projet éducatif aux formes plurielles : enseignements secondaire et post-scolaire, féminin et masculin et dans une même classe d'âge.

25 Les réflexions autour de cette ambition unificatrice ont également intégré la sortie de l'adolescence. Le service militaire est une ultime institution pour la jeunesse masculine, qui regroupe et fédère une dernière fois les jeunes gens tout en symbolisant leur passage à l'âge adulte. Invoquant l'égalité des devoirs comme celle des droits, certaines féministes allemandes, ici soutenues par le pédagogue J. Garcin, revendiquent un rite féminin équivalent, égal sans être identique, réunissant les jeunes filles dans un dernier encadrement : à l'instar des jeunes hommes, qui sont préparés à la défense de la patrie, les jeunes filles seraient initiées à la protection de l'enfance et du foyer par un « service féminin » sous forme d'« apprentissage familial »³². L'ambition d'unification de la jeunesse fut ajournée par l'entrée en guerre, et la mobilisation fut « générale » comme le suffrage était « universel ».

Bibliographie

BEAUGRAND, E.

1865 « Adolescence », *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, Paris, Masson, tome 2, p. 39.

CAMPAN, Mme

1824 *De l'éducation suivi des conseils aux jeunes filles, d'un théâtre pour les jeunes personnes et quelques essais de morale*, Paris, Baudoin frères, t. 1.

PUPANLOUP, Mgr.

1914 *Lettres sur l'éducation des filles*, 8e éd, Paris, Pierre Téqui.

1895 *L'Éducation populaire. Documents officiels*, Paris, Librairie de la France scolaire.

FALLET, C.

1850 *L'Éducation des jeunes filles. Conseils aux mères de famille et aux institutrices*, Paris, Perisse frères.

FERMAUD, U.

1871 *La Revanche morale. Nos lycées*, Paris, Sandoz et Fischbacher.

FRANK, L.

1904 *L'Éducation domestique des jeunes filles ou la formation des mères*, Paris, Larousse.

GARCIN, J.

Septembre 1903 « L'apprentissage familial et le service féminin », *L'Éducation*, 5e année, n° 3, pp. 363-369.

LAROUSSE, P.

1866-1879 *Grand dictionnaire universel du XIXe siècle*, Paris.

LITTRÉ, E.

1863 *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Hachette, t. 1.

GRÉARD, O.

1882 *L'Enseignement secondaire des filles*, Paris, Delalain frères.

GRIFFATON, P.

Mars 1903 « La section des œuvres de jeunes filles à la commission centrale des patronages de France », *Le Patronage de jeunes filles*, pp. 35-38.

HUERRE, P. PAGAN-REYMOND, M. REYMOND, J.-M.

1990 *L'Adolescence n'existe pas. Histoire des tribulations d'un artifice*, Paris, Éditions universitaires.

HYACINTHE-LOYSON, P.

Juillet 1913 « De l'influence du spectacle de la nature et de la fréquentation des jeunes filles sur l'éducation du jeune homme », extrait de *L'Union morale*, 5 p.

LEBLANC, R.

Octobre 1897 « L'enseignement ménager », *Après l'école*, n° 37, p. 1.

LÉVY, M.-F.

1983 *Morale familiale et morale religieuse dans l'éducation des filles de la bourgeoisie en France, sous le Second Empire*, Thèse de troisième cycle sous la direction de Michelle Perrot, Paris VII.

MARILLIER, E.

5 novembre 1905 « L'école en Allemagne. L'enseignement post-scolaire des jeunes filles en Allemagne », *Après l'école*, n° 182, pp. 57-58.

MOLL-WEISS, A.

1902 *Les Mères de demain. L'éducation de la jeune fille d'après sa physiologie*. Paris, Vigot frères.

NECKER DE SAUSSURE, Mme.

1841 *Éducation progressive ou étude du cours de la vie*, 6e éd. Paris, Garnier.

Janvier 1898-juillet 1914. *Le Patronage des jeunes filles*. Organe mensuel des œuvres de persévérance de jeunes filles.

PETIT, E.

1894 *L'Action nécessaire. De l'école ... au régiment. Quelques mots sur l'éducation des adultes et l'instruction populaire*. Lettre-préface de Léon Bourgeois. Paris, Dentu, IX-104 p.

1895-1914 « Rapport sur l'éducation populaire adressé au ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts », Annuel à partir de 1895.

5 août 1896 « En province : patronage d'ouvrières du Puy », *Après l'école*, n° 17, pp. 529-532.

1910 *De l'École à la cité : études sur l'éducation populaire*, Paris, Alcan, VIII-283-32 p.

5 avril 1901 « L'école et le ménage », *Après l'école*, n° 102, pp. 375-379.

PETIT, J.-G.

1990 *Ces peines obscures. La prison pénale en France de 1780-1875*, Paris, Fayard.

TURMANN, M.

1905 *Initiatives féminines*, Paris, Lecoffre.

Notes

1 Littré 1863 ; Larousse 1866-1879 ; Beaugrand 1865.

2 Par exemple dans *Le Conteur de l'adolescence. Journal du second âge*, périodique postérieur à 1832.

3 Campan 1824, Fermaud 1871.

4 Par exemple, encore à la fin du siècle, chez Loyson 1913.

5 Les auteurs de *L'Adolescence n'existe pas* résument l'histoire des mots « adolescent », « adolescente » et « adolescence » : ils « existent dès l'antiquité mais se confondent avec toutes sortes de notions et de groupes d'âges. Confusion qui s'étend au Moyen Âge et pour beaucoup au XVIe siècle. Du XVIIe siècle au milieu du XIXe siècle, « Adolescence » jeunesse en général évolue lentement vers son acception moderne et l'on rencontre pour la première fois en 1845 « Adolescents » pris dans son sens collectif. « Adolescent » garde une connotation railleuse et « Adolescente » commence d'être noté en 1798. Les environs de 1850 sont un moment déterminant dans cette « formation » linguistique : « Adolescent » perd sa connotation railleuse. « Adolescente » est clairement attesté. « Adolescence » se voit attribuer par les dictionnaires une période de la vie qui s'étend globalement de 14 à 20 ans ». Huerre, Pagan-Reymond, Reymond 1990 : 33.

6 La loi du 22 mars 1841, peu appliquée, limitait à 12 heures par jour le travail des ouvriers de 12 à 16 ans. La loi Joubert-Tallon du 19 mai 1874 dispose que les garçons de moins de 16 ans et les filles de moins de 21 ans ne pourront travailler plus de 12 heures quotidiennes, ni la nuit et les jours fériés.

7 Gréard 1882.

8 La littérature notamment les périodiques pour la jeunesse comme *Le Journal des jeunes personnes*, *Le Magasin d'éducation et de récréation* propose de nombreux exemples de filles de 13, 15 ou 17 ans remplaçant auprès de leurs frères surtout et de leurs sœurs une mère absente, provisoirement ou définitivement.

9 Lévy 1983 : 242-243.

10 Quelques exceptions : Mme Necker de Saussure et surtout Mgr Dupanloup, précurseur à double titre puisqu'il est un des premiers à écrire sur l'adolescence féminine et qu'il la présente comme un âge ingrat, le plus délicat à diriger. Cf. bibliographie.

11 Plus tard, la législation pénale reprendra ces mêmes limites : elle porte dans un premier temps, par la loi du 12 avril 1906, la majorité pénale de 16 à 18 ans puis crée les tribunaux pour enfants et adolescents le 22 juillet 1912, isolant les 13-18 ans dans une pénalité intermédiaire puisque, en dessous de treize ans, le mineur n'est pas déféré à la justice répressive et, qu'au-delà de 18 ans, le criminel est adulte et relève de la juridiction de droit commun.

12 Cité par Petit 1894 : 83.

13 *Ibid.*

14 La « crise de l'apprentissage » suscite alors nombre de travaux : la diminution du nombre d'apprentis est attribuée à deux causes principales, d'une part la mécanisation croissante qui n'exige plus une réelle formation, d'autre part la misère ou l'indifférence qui pousse nombre de parents à mettre rapidement leurs enfants au travail.

15 Circulaires des 11 janvier et 10 juillet 1895.

16 Quelques chiffres sur la participation financière publique au post-scolaire « républicain » ; en 1897 : l'État : 130 000 francs ; en 1909-1910 : l'État : 800 000 francs ; les conseils généraux et les municipalités : un peu moins de 1 500 000 ; les sociétés d'éducation populaire : plus de 2 500 000.

17 Petit 1896.

18 Petit, « Rapport pour 1896-1897 », *JO de la République française*, 29 juillet 1897, n° 203, p. 4340.

19 Les filles représentent un tiers à un quart des jeunes détenus. Petit 1990 : 289.

20 Griffaton 1903.

21 Griffaton *op .cit.*

22 « Pour la lutte », mai 1906 : 66-67.

23 Jusqu'au début du XXe siècle, les médecins traitent largement de la puberté féminine mais n'abordent guère l'« adolescence ».

24 Petit 1910 : 139.

25 Marillier 1905.

26 Moll-Weiss 1902. Frank 1904.

27 Petit 1901 : 375-379.

28 « Le but que nous devons poursuivre », *Le Patronage des jeunes filles*, juin 1906 : 82-88.

29 C'est la directrice, Mme Leconte, qui souligne.

30 Cité par Petit, 1896.

31 Petit rapport 1910.

32 Il rend compte du congrès des femmes allemandes à Berlin et de l'Union des associations féminines réunie à Gotha en octobre 1912. Garcin 1913.

Pour citer cet article

Référence électronique

Agnès THIERCÉ, « « De l'école au ménage » : le temps de l'adolescence féminine dans les milieux populaires (IIIe République) », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés* [En ligne], 4 | 1996, mis en ligne le 01 janvier 2005, consulté le 10 février 2012. URL : <http://clio.revues.org/433> ; DOI : 10.4000/clio.433

À propos de l'auteur

Agnès THIERCÉ

Agnès THIERCÉ. Agnès Thiercé soutiendra à l'automne 1996 une thèse sur « L'adolescence dans la seconde moitié du XIXe siècle » préparée sous la direction de Michelle Perrot à l'Université de Paris 7-Denis Diderot. Elle a préfacé *La femme pauvre au XIXe siècle* de Julie-Victoire Daubié, rééditée en 1992 chez Côté-femmes. Sa communication au colloque Julie-Victoire Daubié, organisé par l'université Lumière Lyon 2 le 18 novembre 1992, a été publiée par la revue du Centre Pierre Léon, n° 2-3, 1993.

Droits d'auteur

Tous droits réservés

Résumé / Abstract

Réservée à l'élite masculine jusque dans les années 1880-1890, l'adolescence s'élargit alors à l'ensemble d'une classe d'âge. À l'enfance, encadrée par l'école primaire désormais obligatoire, succède, jusqu'au mariage, ou à l'armée, un temps d'« abandon social » qui coïncide avec l'âge critique de l'adolescence. « De l'école au ménage » définit dès lors socialement l'adolescence féminine ouvrière et rurale. Cette période devient un enjeu entre républicains et catholiques car les adolescentes sont les mères et épouses de demain. Elles sont les futures gardiennes de la moralité ou de la foi du foyer.

Until the 1880-1890's, adolescence was reserved to a masculine élite. Then it became an age group. Between the newly obligatory primary school and marriage, or compulsory military service, working class people were left in a « socially neglected » time that coincided with the critical age of adolescence. Since that period, « From school to marriage » socially defined the feminine working class and rural adolescence. It was at stake for republicans and catholics as adolescent girls were the tomorrow`s mothers and wives.